

Picardie



Réseau Économique de la Filière Équine

Témoignages

Installations équines : du rêve à la réalité !

Les activités équines sont nombreuses et diversifiées. Elles ouvrent de multiples débouchés nécessitant de réelles compétences. L'installation est un rêve pour de nombreux jeunes, souvent passionnés par l'animal. Si l'aventure est difficile, elle reste néanmoins du domaine de l'accessible.

Editorial

Pour installer des jeunes, améliorer l'efficacité de nombreuses structures, nous devons disposer de points de repères, d'objectifs, de références locales précises et mesurées. Pour cela, nous avons besoin de résultats issus du terrain, de structures comme les nôtres dans lesquelles les compétences et les savoir-faire des acteurs de la filière équine seront valorisés.

A cet effet, un nouveau dispositif de recherche sur les structures équines s'est mis en place à partir de 2007 dans 17 régions françaises, à l'initiative des Haras nationaux et de l'Institut de l'Élevage. La région Picardie fait partie de ce dispositif, financé à la fois sur les fonds Eperon, et sur des crédits nationaux et régionaux.

Ce réseau de références, s'appuie sur le suivi de 24 structures équines pendant une durée minimale de 3 ans. Les Chambres d'Agriculture de Picardie assurent le travail de terrain, la coordination et l'appui méthodologique sont confiés à l'Institut de l'Élevage. Ce dispositif s'est mis en place grâce au soutien du Conseil Interrégional du Cheval de Picardie et de l'appui financier du Conseil Régional de Picardie.

Basé sur un travail régulier et rigoureux dans les élevages, l'objectif est la production de références techniques mais également économiques.

A travers les témoignages de 3 jeunes femmes récemment installées, nous pouvons réaliser les difficultés rencontrées mais aussi les motivations qui animent les porteurs de projets équins. Comme en d'autres productions, l'installation en structure équine est un challenge.

Toutefois, lorsque la motivation s'associe à la compétence, la réussite est souvent au rendez-vous comme le démontrent ces trois exemples.

Jean-Luc POULAIN

Président de la Chambre Départementale de l'Oise et du salon du cheval



CHAMBRES
D'AGRICULTURE
PICARDIE



CONSEIL
INTERRÉGIONAL
DU CHEVAL



PICARDIE
LA RÉGION



INSTITUT DE L'ÉLEVAGE



les Haras
nationaux

TEMOIGNAGES

- > Atteindre l'équilibre avec des pensions de chevaux
- > Le centre équestre familial orienté vers le loisir
- > Quand la passion devient un métier



“Nous avons déjà une liste d'attente !” s'enthousiasment Aurélie et Vincent Lenglet. En effet, ouvertes depuis trois ans seulement à Heilly, les Ecuries du Larry accueillent 17 pensionnaires et des cavaliers sont déjà inscrits sur la liste d'attente.

Des équipements qui dépassent l'amateurisme

Situées à 20 minutes d'Amiens, les Ecuries du Larry sont une écurie de propriétaires avec deux gros atouts : une monitrice diplômée et une carrière récemment couverte, avec une petite tribune et un environnement très calme. Les boxes sont vastes et regroupés dans la cour de la ferme. Les cavaliers ont accès à une sellerie, des paddocks, un rond de longe, un cross et de nombreux sentiers de randonnée alentour. Il s'agit essentiellement de chevaux de concours, qui apprécient peu l'extérieur.

Une clientèle parfois très exigeante

“On a pu s'acheter un camion cet été. C'est un plus pour le confort des chevaux lors des concours et un point primordial pour fidéliser notre clientèle. Ce qui importe surtout pour les propriétaires, c'est de savoir si le cheval est bien soigné, bien rond, si la carrière est lissée... Parfois il faut aussi savoir gérer les petits conflits entre utilisateurs”.

Stéphanie, une propriétaire fidèle depuis l'ouverture, est en confiance : “je n'ai pas besoin d'appeler pendant mes congés pour savoir si tout va bien, je pars tranquille, Nesquik est entre de bonnes mains !”.

Pour cadrer un peu les choses, Aurélie a rédigé un règlement intérieur que les propriétaires doivent signer, mais elle sait aussi que sa réussite repose sur les bonnes relations qu'elle entretient avec les cavaliers et surtout, qui s'instaurent entre les cavaliers !

Atteindre l'équilibre avec des pensions de chevaux

“Je viens d'arriver dans le secteur et, pour moi, c'est important d'avoir de grands boxes, une ambiance sympa et un encadrement, car toute seule je ne progresse pas”, affirme une jeune cliente qui travaille son cheval dans la carrière.

Un partenariat vital avec la ferme

Depuis 18 ans, un élevage de Fjords existe sur la ferme. Le père de Vincent s'occupe des 5 poulinières et de leur suite. Ces poneys rustiques sont essentiellement destinés au loisir et à l'attelage. Du coup, l'ambiance “cheval” règne sur le site...

Les boxes sont paillés tous les matins par Vincent. Le curage est prévu le jeudi matin et mobilise toute l'équipe : Aurélie, Vincent, mais aussi le père de Vincent et le salarié du GAEC. Les après-midis sont consacrés au travail des chevaux et aux reprises. Un dimanche sur deux est réservé à un concours dans un rayon de 100 km aux alentours.

Les chevaux sont sortis au minimum deux fois par semaine au paddock, pour quelques heures de détente. Les écuries proposent une seule marque d'alimentation, avec un choix de gamme assez étendu, ce qui permet aux propriétaires de trouver la meilleure ration en fonction du travail de leur cheval. Le foin et la paille sont achetés au GAEC. “C'est vrai que, sans la ferme, il faudrait beaucoup plus de chevaux pour rentabiliser la structure” reconnaît Vincent.

Des résultats en progression

“Le niveau des cavaliers a augmenté : nous participons maintenant à des concours de niveau amateur. Avant c'était plutôt 5ème catégorie”. De même, Aurélie se réjouit d'accueillir des cavaliers demandeurs pour progresser en dressage, sa discipline de

prédilection. “Ces clients ne mettent pas leurs chevaux au pré l'été. En 2008, les boxes ne se sont pas vidés contrairement à 2007”. L'âge des propriétaires a un peu augmenté. Un quart ont entre 30 et 40 ans.

Des projets mesurés

“Pour le moment, nous n'avons pas de gros projets : ni investissement, ni embauche. Nous voulons terminer l'accès de la carrière et garder une échelle humaine. L'idée est plutôt de proposer d'autres services aux clients, par exemple, l'intervention de cavaliers de haut niveau comme Gilles Siauve”.

Le but est aussi de préserver l'équilibre de travail qui règne aux Ecuries du Larry.

Savoir ce que l'on veut

A 32 ans et titulaire d'un BEES I, Aurélie a commencé sa carrière en étant salariée d'un centre équestre. Elle a pu y préparer son projet. “C'est le conseil que je donnerais à un jeune : ne pas s'installer tout de suite, faire ses armes et son expérience avant. Aujourd'hui, nous n'avons plus que deux chevaux en propriété, car il a fallu faire de la place aux pensions ! Notre choix est de garantir le calme aux cavaliers, une ambiance de travail et de sérieux”. La publicité est faite par le bouche à oreille bien sûr, mais aussi via le site Internet dans lequel Aurélie n'a pas hésité à préciser sa philosophie, quitte à ne pas convenir à tous. Des panneaux routiers ont été installés aux abords du village et le nouveau camion sera bientôt peint aux couleurs des Ecuries.

➤ **Propos recueillis par Isabelle ASLAHE, Chambre d'Agriculture de la Somme**

<http://ecuriesdularry.monsite.wanadoo.fr>

ASPECTS ÉCONOMIQUES

Les tarifs mensuels varient de 240 € (alimentation et sorties en paddock) à 330 € (idem + travail quotidien du cheval monté et longé, 3 heures de cours collectif, soins complets). Les propriétaires peuvent changer de formule d'un mois à l'autre. Le plus souvent, ils choisissent une formule fixe et intermédiaire à 270 € et avec 3 heures de cours.

Pour 2007, le chiffre d'affaires des pensions était de 30 000 € et la couverture de la carrière a nécessité un investissement de près de 45 000 € pour 700 m².

LA STRUCTURE JURIDIQUE

Aurélie s'est installée agricultrice à titre individuel (inscription au CFE de la Chambre d'Agriculture), sans les aides nationales, mais avec une subvention du Conseil Régional de Picardie dans le cadre d'un contrat de Progrès pour les investissements d'équipement.

Vincent, son mari, est en GAEC avec son père en polyculture-élevage : 270 ha dont 40 ha de pâture, 40 vaches charolaises et une quinzaine de Fjords. Le GAEC emploie un salarié à temps plein.



Mélanie BLOT a développé un centre équestre en 2006 sur l'exploitation familiale.

“Mes parents sont agriculteurs à proximité de Soissons dans l’Aisne, ville de 50 000 habitants.

Depuis toute petite, je suis passionnée par le monde du cheval, et je pratique l'équitation depuis maintenant plus de 15 ans.

Suite à mon baccalauréat général, je ne savais pas quelles études, quel métier choisir. Ma seule certitude était ma passion pour le monde du cheval.

J'ai cherché pendant quelques temps les différents “métiers du cheval” qui s'offraient à moi et, malheureusement, je me suis rendue compte que je manquais de formation.

Après quelques mois de réflexion, j'ai décidé de préparer un BP JEPS option sport équestre, pour devenir monitrice au sein d'une structure équestre. Un an plus tard, jour pour jour, le BP JEPS était en poche”.

Cependant, cette expérience lui a permis de se rendre compte que la vie de moniteur salarié n'était pas tous les jours facile.

Une installation facilitée par la présence d'une structure agricole

“En 2006, je décide de chercher une solution pour m'installer indépendamment de mes parents, mais très vite, je me rends compte que la pression foncière à proximité des grandes villes est très forte et que les investissements matériels sont conséquents.

Finalment, mes parents m'ont proposé de mettre à ma disposition une partie du corps de ferme familial.

Je dispose maintenant de bâtiments pour installer une vingtaine de boxes et de 3 hectares de pâture autour du corps de ferme”.

Sans ce don de foncier, la création du centre équestre était quasi impossible. En effet la proximité d'une grande ville est primordiale pour développer une structure équestre et espérer en vivre.

Un centre équestre familial orienté vers le loisir

Des bâtiments anciens pas toujours faciles à aménager

“Il s'agit d'un corps de ferme datant du XVIIIème siècle, ce qui n'a pas facilité l'aménagement intérieur. J'ai fait le choix d'acheter des façades de boxes toutes prêtes, car je ne suis pas issue d'une famille de bricoleurs. J'ai investi environ 40 000 € pour aménager les écuries, soit à peu près une vingtaine de boxes”.

L'aménagement de boxes, dans un bâtiment existant, exclut bien souvent des interventions mécaniques pour les curages hebdomadaires et nécessite autant d'investissement qu'une structure neuve. Il faut compter entre 1 500 et 3 000 € par box.

Néanmoins, il est possible de réaliser par ses propres moyens, sous un bâtiment existant, des boxes pour moins de 1 500 € pièce. Cependant il faut avoir des talents de bricoleur et savoir où trouver des matériaux à moindre coût.

Pas de manège, mais une carrière praticable toute l'année

“A la création, je disposais d'un budget limité et l'aménagement des écuries en avait déjà englouti une bonne partie. Construire un manège était donc impossible”.

Pour travailler dans de bonnes conditions, un manège pour un centre équestre délivrant des cours poneys et chevaux doit mesurer 40 mètres par 20 mètres. Il faut compter en moyenne 120 000 € d'investissement pour charpente, couverture, pare bottes et sol équestre.

“Mon choix, s'est donc orienté vers une carrière extérieure, éclairée et praticable toute l'année. Pour obtenir ce type de carrière, j'ai dû faire appel à un spécialiste des sols équestres, afin qu'il me garantisse la résistance à la pluie. J'ai réalisé une carrière de 1 700 m² pour environ 35 000 €. Celle-ci me permet de donner des cours par n'importe quel temps. Cependant à terme, il est impératif que je construisse un manège car l'hiver certains cavaliers annulent dès que le temps est trop pluvieux”.

La mise en place d'une “bonne carrière” nécessite bien souvent l'intervention d'un spécialiste. La qualité du sable et du terrassement est primordiale pour obtenir un résultat satisfaisant.

Un manège en 2009... si tout va bien

“J'espère pouvoir construire un manège dans les mois à venir. Cela me permettrait d'avoir moins de désistements en période hivernale et éventuellement d'organiser des concours d'entraînement, club, inter membres...”

Je pense que dans notre région, un manège est primordial pour une activité de Centre équestre. A la création, je ne disposais pas des fonds nécessaires et la banque ne souhaitait pas, dans un premier temps, m'accompagner sur ce projet. Maintenant que mon activité est viable, elle est prête à réétudier mon dossier”.

Aucun regret après deux ans d'activité

“A ce jour, j'ai atteint 85 licences et l'année n'est pas finie. J'ai l'espoir d'avoir 100 licences avant 2009.

Mon activité me permet d'être rémunérée correctement. Je prélève un peu moins d'un SMIC, mais ce sont les premières années, donc je reste prudente et préfère avoir de l'avance de trésorerie”.

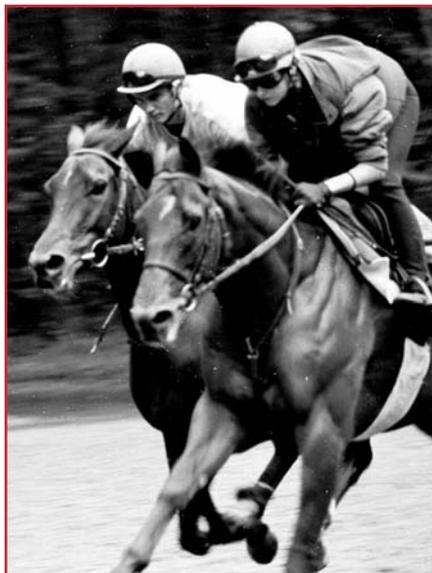
Le nombre de licences est très encourageant pour une deuxième année d'activité. Cette réussite résulte essentiellement de la proximité d'une grande ville, mais aussi du dynamisme publicitaire du porteur de projet, de ses compétences pédagogiques et relationnelles.

On considère qu'un centre équestre est viable lorsqu'une centaine de licenciés montent régulièrement.

“En revanche, la charge de travail est importante. Je ne peux pas me permettre d'embaucher, donc je dois assumer l'enseignement, l'entretien des écuries, l'administratif... Mes journées démarrent tous les matins à 7 h 00 et se terminent rarement avant 20 heures. Heureusement, que quelques cavaliers passionnés viennent m'aider le week-end et pendant les vacances scolaires. Cela me soulage beaucoup. En contrepartie, je leur offre quelques heures d'équitation, et tout le monde y trouve son compte”.

> **Propos recueillis par Emmanuel RENARD, Chambre d'Agriculture de l'Aisne**

Mélanie BLOT
Ecuries du Pas Saint martin
12 rue des Fosses - 02290 Ambleny
<http://www.ecuriesdupassaintmartin.com>



Depuis son installation comme entraîneur de galopeurs en août 2006, les choses sont allées très vite pour Marine HENRY.

Excellente cavalière, son goût pour la compétition, son désir d'indépendance et sa soif de réussite sont à l'origine de son projet.

A l'issue de ses études agricoles, Marine Henry travaille dans différentes écuries. Sa licence d'entraîneur public en poche, la jeune femme s'établit à son compte. Grâce à son cursus agricole, elle a pu bénéficier des aides jeunes agriculteurs.

Entraîneur professionnel de chevaux de courses, Marine prépare ses champions à la compétition, tels, des sportifs de haut niveau.

Coach pour athlètes de haut niveau

Marine héberge, soigne et entraîne les chevaux qui lui sont confiés. Son métier implique des connaissances approfondies en hippologie, pour exercer avec efficacité le dressage, les soins et la mise en forme des chevaux.

Elle est le préparateur physique et mental de l'athlète. Par des exercices réguliers, elle doit amener le cheval de course au summum de sa condition, pour qu'il soit en mesure d'exprimer la plénitude de ses moyens. Une fois au point, elle engage le cheval dans la course qui lui sera la mieux adaptée.

Programme quotidien du champion

Tous les matins, les chevaux partent à l'entraînement pendant une heure par lots. Pour Marine, la journée débute vers 6 h 30. Après un nettoyage des boxes, les chevaux sont alimentés.

Quand la passion devient métier

Vers 7 h 30 le premier lot se dirige vers le centre d'entraînement de Chantilly. Après une heure d'effort, les chevaux rentrent pour quelques soins : rafraîchissement, brossage, séchage, eau fraîche et foin. C'est ensuite le tour du second lot et ainsi de suite jusqu'à 12 heures.

Puis, c'est le repos pour tout le monde s'il n'y a pas de course prévue. Le travail de Marine ne reprend que vers 16 heures pour nourrir les chevaux à nouveau.

Au-delà des objectifs initiaux

Après avoir commencé avec 6 chevaux et l'aide d'un saisonnier, Marine accueille aujourd'hui 15 chevaux à l'entraînement, dont 8 qui sortent régulièrement en courses. Les autres sont des deux ans en cours de "débouillage" et des remises en route, par exemple, suite à des blessures. Avec un tel effectif, Marine ne travaille plus seule. Elle a 3 salariés, des cavaliers d'entraînement très polyvalents qui assurent les soins aux chevaux, l'entretien des boxes, et montent les chevaux...

"Mon prévisionnel était basé sur 3 chevaux en première année, 5 en deuxième et 10 en troisième. En fait, j'ai eu 6 chevaux la première année, et 15 la deuxième. Mon objectif est d'atteindre 30 à 35 chevaux au travail".

Cette rapide montée en puissance n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'un travail de qualité mesuré par des performances en courses. 60 % de ses chevaux engagés en courses arrivent dans les 5 premiers. Du coup, les propriétaires lui font confiance et viennent à elle. *"J'ai la grande chance de n'avoir que des propriétaires fidèles et qui me font entièrement confiance"*. Elle n'a, de ce fait, pas de dettes ce qui la rassure et l'aide à faire des choix.

Une activité de tous les instants

"Mon travail me plaît. Il est passionnant, mais il est très dur et me prend 100 % de mon temps. C'est 365 jours par an et 24 heures sur 24".

Heureusement les résultats sont là et c'est l'un des moteurs de la motivation. Elle n'est pas issue de ce milieu, mais son quotidien répond pleinement à ses attentes.

"Être à son compte est complètement différent d'être salarié. Un cavalier

d'entraînement salarié quitte mentalement son travail quand il quitte les écuries. Lorsque l'on est gérant de sa structure, en sortant des écuries, il faut assumer la comptabilité, la gestion, les relations clients et fournisseurs, le suivi des salariés..."

Location d'une structure à Chantilly

Depuis son installation, Marine loue une structure à Chantilly, véritable Mecque des galopeurs. Elle occupe toujours les mêmes écuries, mais prend de plus en plus de boxes en location.

Le métier d'entraîneur public est différent de celui de l'éleveur et permet de réduire le besoin de capital lors de l'installation. *"En tant qu'entraîneur, vous n'avez pas nécessairement à avoir des chevaux en propriété et si on peut, comme moi, disposer de location d'infrastructures dans un grand centre, c'est la solution idéale"*. Le plus difficile est en fait de convaincre les premiers propriétaires de confier leurs chevaux. *"Après plusieurs années comme salariée d'autres entraîneurs, je connaissais bien le milieu. Il est vrai que cela m'a facilité les choses"*.

Aides JA et stage pré installation

Marine s'est installée avec les aides JA (Jeune Agriculteur) et a participé au stage de pré installation (SPI).

"Pour moi le stage pré installation a été très formateur, notamment au niveau des rencontres avec les organismes qui gravitent autour du monde agricole et aident au montage de l'étude prévisionnelle. Même si on n'a pas accès à toutes les subventions agricoles, les taux bonifiés sont très intéressants quand il y a des investissements. Ils permettent un démarrage avec plus de sécurité. Enfin, même en étant un peu à part, le stage permet de se sentir intégré au monde agricole et à sa dynamique. On connaît ses interlocuteurs et on sait où trouver l'information qui nous manque".

"Dans le milieu des courses, les places sont chères. Si on s'organise et si on fonce, tout est possible. C'est la motivation qui fait la différence. Quand on veut, on peut !"

> Propos recueillis par Claire BELLER, Chambre d'Agriculture de l'Oise

La Région Picardie accompagne les acteurs de la filière équestre

Dans le cadre de sa politique de soutien et de valorisation du monde rural, le Conseil régional de Picardie a défini comme priorité l'accompagnement à l'installation des porteurs de projets, qui créent de la valeur ajoutée, appliquent une démarche qualité, ou s'engagent dans des systèmes de polyculture-élevage.

Cette orientation concerne, bien évidemment, les projets d'installation en milieu équestre pour lesquels sont conçus plusieurs mesures d'aide.

- une **aide au conseil** : financement d'études de faisabilité technico-économique, financière, sociétale, environnementale,...

Soit une subvention de 80 % des frais d'étude pour une période d'étude strictement inférieure à 5 jours (plafonnée à 3 800 €) ;

Soit une subvention de 40 % des frais d'étude pour une période supérieure à 5 jours (plafonnée à 30 000 €)

- une **aide à la formation** : prise en charge d'une partie de frais de

remplacement liés aux journées de formation.

Subvention jusqu'à 120 € par jour jusqu'à 100 jours par an

- une **aide à l'accès au foncier** à destination des cédants pour permettre l'installation de nouveaux agriculteurs.

Aides au bail et à la cession de terres agricoles

- une **aide à la dotation en capital** : de 3 000 à 9 000 € lors de l'installation d'un nouveau chef d'exploitation

- une **aide à l'investissement** : aide à l'investissement mobilier ou immobilier de 20 à 50 % pour un plafond d'investissement de 100 000 €.

Le Conseil régional de Picardie veut également prioriser le développement d'un réseau performant d'accompagnement des acteurs de la filière équine au travers du dispositif "Contrat de progrès".

A cet effet, un financement du Conseil Interrégional du Cheval Nord-Pas-de-Calais-Picardie est programmé pour coordonner les actions de la Chambre régionale d'agriculture de Picardie et des Haras Nationaux.

Pour passer du rêve à la réalité, ces acteurs sont des interlocuteurs incontournables pour tout projet d'installation équestre.

> Contact Conseil Interprofessionnel du Cheval :

Emmanuel BIALAIS – 03.21.12.97.45

> Contacts Chambres d'agriculture de Picardie:

Somme : Isabelle ASLAHE
03.22.33.69.87

Aisne : Emmanuel RENARD
03.23.22.50.13

Oise : Dominique REMY
03.44.11.44.64

> Contact Conseil Régional de Picardie

Nicolas WEISZROCK – 03.22.97.19.10



Réussir son installation en s'entourant de compétences

Une démarche d'installation ne s'improvise pas. La motivation, indispensable, n'est malheureusement pas suffisante à assurer une installation réussie. Les questions préalables à se poser sont nombreuses, tout comme les démarches administratives, indispensables à la réalisation d'un projet dans le respect des cadres réglementaires.

Une installation se fait en plusieurs étapes :

1. Organiser, structurer ses idées, son projet. La première étape est une réflexion personnelle sur ses attentes et ses moyens.

Ai-je les compétences (techniques, humaines, relationnelles...), le niveau et les diplômes requis ? Mon expérience antérieure est-elle suffisante, dois-je compléter ma formation ? Ai-je l'appui de mon entourage, le soutien de ma famille ? Quels sont mes objectifs de rémunération et de qualité de vie ? Ai-je la capacité financière ?

Pour vous aider : Point info installation, Chambres d'agriculture, associations locales...

2. Trouver un terrain, des locaux adaptés à son projet. Il faut une certaine connaissance du futur lieu d'activité pour raisonner la faisabilité d'une installation et chiffrer précisément le montant de reprise ou de création de la structure. Le lieu doit être compatible avec les activités envisagées : élevage, accueil de public,

tourisme, enseignement, etc. Souvent une étude de marché est nécessaire pour évaluer la clientèle potentielle et mettre en adéquation ses compétences, ses affinités personnelles, avec la concurrence déjà présente pour bien cibler la discipline la plus porteuse (poneys, chevaux, pensions...).

Pour vous aider : SAFER, notaires, agences immobilières, petites annonces, Internet ...

3. Mesurer la viabilité économique du projet.

Cette phase est cruciale, il s'agit d'élaborer un résultat d'exploitation prévisionnel réaliste, en tenant compte de la phase de démarrage et des aléas souvent possibles. Il faut aussi, lors que le lieu d'installation est identifié, chiffrer les besoins en investissements sur plusieurs années et leurs modes de financement.

Pour vous aider : ADASEA, centres de gestion, Chambres d'agriculture, Centres de formation, Services des Haras nationaux...

4. S'assurer de la conformité du projet avec les réglementations en vigueur.

Une création d'entreprise est soumise à plusieurs types de réglementations, soit de caractère général (urbanisme, environnement, sécurité), soit propre à son secteur d'activité (agricole, sanitaire) ou ses activités spécifiques (accueil de public, enseignement, tourisme)... En ces domaines, les choses ne s'improvisent pas et les

accompagnement par des spécialistes sont indispensables.

Pour vous aider : MSA, GHN, Chambres d'agriculture, DDJS, ADASEA, DSV...

5. Rechercher les aides financières possibles

Plusieurs systèmes d'aides sont à la disposition des candidats à l'installation. Des aides classiques à l'installation agricole (DJA, prêts bonifiés), aux aides spécifiques mises en place par le Conseil Régional de Picardie (voir au dos), une large gamme est possible pour aider à la réalisation du projet.

Pour vous aider : Chambres d'agriculture, centres de gestion, Conseil interprofessionnel du Cheval, ADASEA...

6. Faire le bon choix de la forme juridique

La forme juridique de l'entreprise n'est pas sans conséquences au plan économique (fiscalité, charges sociales). Une réflexion est souvent judicieuse à ce niveau.

Pour vous aider : MSA, ADASEA, Chambres d'agriculture, conseillers juridiques, centres de gestion

Si le parcours est parfois difficile, il ne se fait pas seul. De nombreux partenaires sont là, à votre écoute et votre disposition, pour vous aider à concrétiser votre projet et mettre toutes les chances de succès de votre côté.

